

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Jocelyn Lessard

Adresse : 3188, chemin Sainte-Foy, Québec, G1X 1R4

Courriel : j.lessard@fqcf.coop

**Nom de l'organisation : Fédération québécoise des
coopératives forestières**

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Oui, nous partageons cette lecture des grands défis qui guettent la société québécoise et l'avenir des territoires.

Toutefois, nous estimons qu'il manque au moins un défi supplémentaire qui, s'il n'est pas relevé, aura un impact très important pour l'avenir des territoires, soit celui de l'équilibre des finances publiques. Il importe, à notre point de vue, de considérer que les fonds pour mettre en œuvre de grandes stratégies pour relancer les territoires seront très difficiles à obtenir dans un très proche avenir. Il vaut mieux avoir en tête que les actions qui visent la prise en charge directe du développement ont plus de chance de se concrétiser que les actions qui nécessiteront d'être supportées entièrement par l'État. Un mot aussi sur le corollaire de ce défi qui va consister à favoriser la création de richesses dans un cadre de développement durable afin de pouvoir ensuite les partager.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

2a) Soulignons d'abord la pertinence de mettre en relief ces acquis. Il s'agit d'une très bonne idée afin de situer la proposition dans un cadre positif.

En lien avec le défi que nous proposons d'ajouter, nous estimons que l'atout principal du Québec repose sur sa longue tradition d'action collective. La coopération est un outil extraordinaire pour responsabiliser les gens afin de créer et de partager des richesses.

Nous estimons aussi que le Québec dispose d'un énorme avantage avec son positionnement actuel en matière d'énergie renouvelable. Le fait de miser sur l'augmentation de cet avantage pourrait constituer un enjeu de société pouvant avoir un effet très positif pour les territoires.

Les abondantes ressources des territoires constituent pour nous le troisième avantage.

La Fédération constate aussi qu'il existe au Québec un courant émergeant autour de la notion de développement durable qui pourrait être porteur de changements positifs pour les territoires. Avant que cela ne devienne un acquis concret, nous estimons cependant qu'il faudra clarifier davantage le concept, car, d'un côté, certains acteurs ont tendance à ne considérer que les enjeux environnementaux et, à l'autre extrême, d'autres acteurs justifient beaucoup de chose au nom de la dimension économique du développement durable.

Le reste des acquis sont aussi très importants, mais ils sont fragiles dans le sens où ils dépendent beaucoup des pouvoirs publics pour les soutenir.

2b) Il est sous-jacent aux autres acquis qui nous sont proposés, mais la Fédération tient à souligner l'importance de la forêt comme outil de lutte contre les gaz à effet de serre. La forêt produit des matériaux qui peuvent être utilisés dans la construction, surtout non résidentielle, afin qu'ils en remplacent d'autres qui sont parmi les plus grands émetteurs de GES (acier et béton). La forêt produit aussi de l'énergie considérée comme carbone neutre. Enfin, la forêt constitue un capteur très important pour emprisonner du carbone. Pour ces raisons, le Québec devrait miser davantage sur ce potentiel pour atteindre plusieurs objectifs et assurer son avenir.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

3a) Il s'agit de la question la plus difficile de ce questionnaire. Il n'est pas facile de trouver la juste réponse. En fait, il semble plus facile de déterminer ce qu'il ne faut pas faire plutôt que ce qu'il faut faire. À ce sujet, les politiques gouvernementales ont un impact déterminant sur les rapports entre les différentes composantes des territoires. La politique d'offrir des avantages fiscaux aux régions périphériques a suscité une cristallisation des positionnements en opposant les territoires les uns aux autres. Il n'est pas facile et probablement peu constructif non plus de freiner l'élan des pôles de croissance économique, même si c'est pour le bénéfice des autres régions.

Même le vocable de régions ressources, régions manufacturières et régions urbaines devrait être revu car il enferme ces territoires dans des logiques différentes. Claude Villeneuve, dans un remarquable article paru dans le *Quotidien* du 13 février dernier dénonce le sous-développement durable des régions dites ressources parce que ces régions dépendent des marchés sur lesquels ces territoires n'ont aucun contrôle et sur la vulnérabilité de ces territoires dans une économie mondialisée qui offre toujours des ressources moins cher quelques part. Il estime que les ressources naturelles ne créent pas de richesse, ce sont les personnes qui les utilisent qui le font. Il propose donc de miser davantage sur l'innovation, la connectivité et sur l'«*empowerment*», qu'il décrit comme la capacité de se prendre en main. Il s'agit peut-être de clés pour valoriser la complémentarité.

En forêt, les politiques ont depuis longtemps favorisé le développement de grandes entreprises, souvent même des multinationales, en misant sur les retombées de l'exploitation et de la transformation des ressources au détriment de politiques qui auraient donné un accès plus direct aux ressources pour les communautés. La concentration de ces entreprises qui se développent uniquement dans des logiques sectorielles menace aujourd'hui la viabilité des communautés qui dépendent de la forêt. Les politiques ont donc un grand rôle à jouer pour créer les conditions nécessaires pour que les territoires connaissent une prospérité

suffisante pour leur donner les moyens d'entretenir des relations complémentaires avec le reste du Québec.

3b) Il s'agit d'une autre question cruciale. Nous croyons que le seul espoir pour valoriser l'apport des différentes communautés consiste à créer des passerelles afin qu'elles se connaissent mieux et qu'elles développent des relations plus soutenues. Nous croyons que la coopération constitue l'une de ces passerelles, car les coopératives créent des ouvertures de dialogues qui favorisent les échanges et la connaissance mutuelle.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4a) Nous sommes parfaitement en accord avec cette vision. Elle correspond en fait très bien aux valeurs et aux principes qui animent notre réseau de coopératives de travailleurs. Le cadre de référence récupère très bien les enjeux les plus importants et il propose une voie nouvelle pour y faire face. Notre seule inquiétude est que le moteur du développement de notre société actuel est toujours le capital et qu'il pourrait bien ne pas se sentir très à l'aise dans ce cadre de référence. Nous sommes bien d'accord pour envisager un nouveau paradigme comme celui-ci, mais il nous faut nous préparer à une éventuelle fuite des capitaux vers des territoires plus conciliants.

4b) Nous sommes plutôt à l'aise avec les quatre orientations proposées. Nous proposons seulement d'ajouter à l'orientation de développer les territoires la notion de favoriser localement l'accès aux ressources.

4c) Nous sommes à l'aise avec cette dénomination, mais nous comprenons aussi le malaise des Premières Nations et des agriculteurs qui perçoivent cette façon de nommer la démarche comme menaçante. Le dictionnaire est d'ailleurs très clair pour expliquer qu'il existe un double sens à ce mot qui veut dire que l'on «remplit un espace ou une durée», mais aussi «se rendre maître d'un lieu par la force», ce qui n'est certainement pas l'esprit de la démarche

proposée par Solidarité rurale du Québec. Nous savons que ces mots ont été bien galvaudés, mais nous suggérons, surtout pour offrir un contrepois à la logique de développement sectoriel, d'utiliser la dénomination «Développement soutenable des territoires».

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

5a) Nous estimons que la proposition du volet économique pourrait être renforcie. Nous espérons que ce ne sont pas les seuls éléments de stratégies qui seront mis en œuvre, car, bien que ces éléments soient importants, ce ne sera pas suffisant pour générer les richesses qui seront nécessaires pour supporter toutes les autres orientations. Nous estimons qu'il faudrait au moins prévoir le développement d'activités économiques basées sur les besoins des personnes plutôt que sur le rendement sur le capital. Nous souhaitons également qu'apparaisse plus clairement le potentiel de la coopération du travail pour assurer la relève d'entreprises sur le plan de la main-d'œuvre.

Pour l'appropriation, nous supportons bien les propositions, mais nous aimerions avoir des propositions plus claires sur le plan de la gouvernance. Le Québec aurait intérêt à préciser ce qu'inclut la notion de «communautés». Est-ce qu'il s'agit de pouvoirs publics locaux ou de représentants de la société civile? Est-ce que les forces des communautés se combinent ou bien entrent-elles en compétition? Est-ce que les autorités politiques locales sont en meilleures positions pour mettre en valeur les ressources du milieu que les spécialistes des différentes filières? Quand on parle de favoriser la prise en charge locale, doit-on se limiter, comme le texte le propose, aux nouveaux leviers de développement ou bien devrions-nous l'étendre aux leviers traditionnels?

5b) Nous allons nous répéter, mais, selon nous, le volet économique est le plus important pour supporter les autres orientations. Si les communautés ne génèrent pas de richesses suffisantes, elles ne pourront pas habiter et desservir le territoire. Cela ne signifie cependant pas que les autres orientations sont inutiles, car le développement économique ne sera pas possible si la qualité de vie de ces territoires n'est pas adéquate.

5c) Notre réseau de coopératives de travailleurs forestiers souhaite mettre toute son expertise pour augmenter l'accès aux ressources disponibles dans le milieu forestier pour les communautés. Cela devra se faire tant en forêt de proximité qu'en forêt de chantier. Elles aimeraient s'associer à des investisseurs pour favoriser la transformation près de la ressource afin de soutenir l'emploi dans les régions. Elles aimeraient bien notamment participer au développement de la nouvelle filière qui sera nécessaire pour augmenter significativement la proportion de bois dans les immeubles non résidentiels. Les coopératives forestières souhaitent utiliser la force de leur réseau pour supporter le développement de nouvelles filières, comme l'utilisation de la biomasse forestière pour favoriser l'indépendance énergétique des communautés éloignées des grands centres. Elles veulent aussi agréger leurs contributions à la réduction des GES de manière à rendre accessibles localement les bénéfices de la bourse du carbone qui se met en place. Les coopératives forestières souhaitent aussi utiliser la force de leur réseau pour supporter le développement de la nouvelle filière des produits forestiers non ligneux afin de cueillir d'une manière durable, transformer et mettre en marché des produits nouveaux issus de la forêt.

Afin de mener à bien l'ensemble de ces projets, les coopératives souhaitent créer des passerelles avec le plus de partenaires possible, notamment au sein du mouvement coopératif lorsque le ralliement des forces pourrait faire progresser les projets plus rapidement, mais aussi avec les autorités politiques locales et régionales et avec les Premières Nations.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Notre réseau est très enthousiaste face à la démarche proposée par Solidarité rurale du Québec. Les conférences entendues le 3 juin démontraient sans aucun doute la pertinence d'un tel exercice pour augmenter la cohérence des politiques qui affectent le développement soutenable des territoires. Il était aussi évident que les groupes réunis lors de cet événement avaient le goût d'entreprendre des changements. Notre réseau considère qu'au-delà du résultat concret qui sera obtenu lors du dépôt de l'avis au gouvernement du Québec, il faut espérer que les liens qui se seront créés entre les différents acteurs vont constituer une première étape de mobilisation.

Au chapitre des craintes, nous ne pouvons cependant pas éviter de souligner que la démarche s'est tenue à une altitude qui favorise les rapprochements entre les différents acteurs au niveau des principes et des concepts. Elle n'a pas cependant permis d'entreprendre un arbitrage entre les intérêts des uns et des autres. Le seul moment où les visions des uns et des autres ont été exprimées, soit pendant les derniers tours de tables le 4 juin dernier, il était alors évident que la convergence des intérêts n'était pas automatique. Nous ne croyons pas que les démarches effectuées depuis cette date ont permis de progresser dans cette direction. Peut-être n'est-ce pas nécessaire pour convenir d'une vision en altitude, mais cela ne garantit pas que des changements réels puissent s'inscrire dans l'avenir.

Nous avouons aussi ne pas être certains de bien comprendre le traitement qui sera accordé aux différentes propositions qui surviendront pendant la consultation. Plus le nombre de répondants sera élevé et plus il sera difficile de dégager un sens à l'ensemble. Comment seront traitées les divergences? Est-ce qu'elles seront évacuées ou bien feront-elles ensuite l'objet d'arbitrage? Auprès de quelle instance? Est-ce que les opinions exprimées auront toutes le même poids? Il s'agit d'un détail infime par rapport à l'ampleur de la démarche menée par Solidarité rurale du Québec, mais le présent formulaire crée un petit malaise, car notre participation à la consultation implique la Fédération et non pas une personne. Nous comprenons que pour des fins de logistique il faille identifier le nom du répondant, mais cela nous semble étrange d'identifier l'organisation seulement en dernier.

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).